



Les Chardons, On S'Accroche
Giraut De Borneil - EXCIDEUIL

Association sportive
Cité scolaire Giraut de Borneil
10 Bd André Dupuy
24160 Excideuil
Tél. : 05 54 59 02 70
Mèl : ce.0240013j@ac-bordeaux.fr



Championnat de France de course d'orientation
2018 et 2024 sur l'île d'Oléron

Fiche d'inscription à l'A.S. 2025-2026

Documents à fournir pour valider l'inscription :

- **La présente fiche**, complétée et signée **par l'élève (et ses parents** s'il est mineur).
- **Le montant de la cotisation, soit 25 €** pour l'année scolaire ; *15€ pour le 2^e enfant et suivants.* (cocher SVP) :
 - chèque** à l'ordre de « A.S. Les Chardons » n°
 - carte bancaire** sur HelloAsso.com¹ →
 - espèces (**dans une enveloppe au nom de l'élève**).



1. Identification de l'élève

Nom : Prénom :
Classe 25/26 : Date de naissance : / / Régime de demi-pension² : EXT - DP4 – DP5 - INT
Téléphone portable de l'élève (*s'il en a un*) :

Charte du licencié

En prenant ma licence à l'UNSS, je m'engage :

- à participer activement aux entraînements et aux rencontres organisées au long de l'année.
- à respecter mes partenaires, mes adversaires, les officiels, mon encadrement.
- à adopter une attitude sportive de fair-play, d'acceptation de la défaite, de modestie dans la victoire.

Signature de l'élève :

2. Autorisation parentale pour les élèves mineurs

Je soussigné
autorise mon enfant inscrit en classe de à s'inscrire à l'A.S. de la cité scolaire Giraut de Borneil et à participer aux entraînements et aux rencontres sportives organisés dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Numéros de téléphone à joindre en cas d'urgence (préciser le lien avec l'élève) :

-
-

Un PAI a été déposé à l'infirmerie² :
OUI - NON

Signature du parent ou du responsable légal :

A Le

3. Mentions fédérales réglementaires

Droit à l'image :

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (s) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

RGPD :

Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique

¹ <https://www.helloasso.com/associations/a-s-les-chardons-on-s-accroche/adhesions/adhesion-annee-scolaire-25-26>

² Rayer la mention inutile

sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements Madame Marie-Céline Courtet à l'adresse daf@unss.org. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS.

Assurances :

Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel.

Dans le cadre des activités de l'A.S., des images fixes ou animées peuvent être captées par les adultes encadrant les activités. Elles pourront être utilisées, par l'équipe pédagogique, pour affichage interne, sur le site web du lycée, dans la presse locale (papier & web), et par les collectivités partenaires (mairie, com. com., cons. départemental). Cette autorisation peut être révoquée par courrier adressé à M. le Proviseur de la cité scolaire Giraut de Borneil, Président de l'A.S.

Fonctionnement de l'association sportive UNSS

Des créneaux d'entraînement sont proposés aux élèves **CHAQUE MERCREDI DE 13H30 A 16H00**. Le programme varie selon le calendrier des rencontres inter-établissements :



- **escalade et gymnastique** au gymnase SIVOS.
- **hand/basket/futsal/ultimate/badminton** au gymnase municipal de septembre à la fin des compétitions (décembre ou mars selon les résultats).
- **trail** après la saison des sports collectifs.
- **course d'orientation et disciplines de raid (VTT, trail, canoë...)** en fonction de la météo, généralement **JUSQU'À 17H00 ou 18H00** selon le lieu et la distance de course.

Toutes les activités sont encadrées par un ou plusieurs enseignants d'EPS de l'établissement, parfois appuyés par des

parents bénévoles (sur agrément). Les jours de compétition, les entraînements sont maintenus autant que possible par les enseignants disponibles.



Dans le cadre de l'**Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)**, des **rencontres inter-établissements** sont organisées le mercredi après-midi, parfois à la journée. Elles rassemblent les élèves des collèges et lycées publics et privés. Elles concernent les établissements du district, du département, de l'Académie de Bordeaux voire de toute la France si les résultats sportifs le permettent. Chaque année des équipes sont championnes ou vice-championnes régionales.



Calendrier annuel indicatif des rencontres UNSS

Rencontres de district (**accessible tous niveaux**) :

- octobre à janvier : **sports collectifs, badminton, cross**.
- directement au niveau départemental : **raid** (octobre), **C.O.** (mars).

En fonction des résultats sportifs, les équipes peuvent se qualifier pour les niveaux supérieurs des championnats, de janvier à juin :

- **raid multi-activités nature** et **C.O.** : podiums en collège & lycée, nombreuses équipes qualifiées au niveau régional ou France...



- **rugby** : la section sportive (collège) joue en Excellence départementale et régionale. **Les filles dominant le rugby départemental**, sont championnes d'Académie 2024 (niveau France en 2018 & 2022) et les garçons en 2025.
- **handball, basket-ball, rugby lycée**, selon effectif engagé dans chaque activité

Certaines journées plus récréatives sont organisées en fin d'année : **Journée Verte** à Rouffiac en juin, **Raid des Pétracores** en lycée, **sortie de fin d'année** (canoë, accrobranche etc.).

